

Devenir utilisateur·trice

Tout d'abord, comprenons ce que veut dire devenir utilisatrice·teur de Nebulae, pour ensuite comprendre quel est la procédure pour nous rejoindre

Être utilisateur·trice de Nebulae

Un·e utilisatrice·teur de Nebulae est une personne (physique ou morale) adhérent à l'association et qui peut utiliser les services que nous proposons. Un·e utilisateur·trice a donc accès aux services, au support utilisateur (par email ou le chat), ainsi qu'aux outils de communication interne de l'association (chat et liste de diffusion). La frontière pour devenir membre actif ou bénévole est donc très fine (voir [l'article dédié](#)).

Quels sont les droits des utilisateurs·trices ?

- Utiliser tous les services de l'association
- Demander de l'aide sur les services de l'association
- Participer aux événements internes de l'association
- Participer aux assemblées générales de l'association, ainsi qu'aux prises de décisions dans les AG
- Participer à la vie de l'association, aux prises de décisions aux quotidien
- Devenir bénévole

Quels sont les devoirs des utilisateurs·trices ?

- Avoir une utilisation raisonnable des services (notamment afin de ne pas pénaliser les autres utilisateurs·trices)
- Respecter les [Conditions Générales d'Utilisation](#)
- [Payer sa cotisation mensuelle](#) en prix libre
- Prévenir l'association en cas de départ, volonté de ne plus utiliser les services

Comment devenir utilisatrice·teur de Nebulae ?

En général, voici comment se passe l'intégration d'un ou d'une nouvelle utilisatrice·teur à Nebulae:

1. La personne nous contact par email (contact@nebulae.co)
2. Un appel à lieux entre la personne et un·e membre actif de l'association afin de pouvoir clarifier ce que Nebulae propose, ainsi que ce que la personne attends.
3. S'il s'agit d'une personne morale, une consultation de l'association est faite pour valider son accueil
4. La personne reçoit un mail de bienvenue contenant un lien d'inscription afin de créer leur compte Nebulae

Et après ?

Cette partie est un brouillon: nous n'avons pas encore formalisé quelque chose de collectif à ce sujet

Il nous semble important d'avoir un suivi des nouveaux utilisateurs·trices afin de s'assurer qu'iels arrivent bien à utiliser les services, et qu'iels sont satisfait·es.

Pour cela nous avons envisagé plusieurs pistes (n'hésitez pas à venir donner votre avis sur le chat ou par email !):

- Mettre en place un système de parrainage pour que les nouvelles utilisatrices·teurs aient un point de contact défini (et plus humain qu'une adresse générique), et qui pourrait s'occuper de vérifier que tout va bien.
- Mettre en place comme suite de la procédure un email une semaine après l'accueil, puis un mois après, puis six mois après, pour s'assurer que tout va bien, que la personne a bien accès aux informations nécessaires à son usage.
- Mettre en place un questionnaire en ligne régulier pour remonter des informations sur l'utilisation des services, la facilité de compréhension et la satisfaction.

Comment arrêter d'être utilisateur·trice de Nebulae ?

Si à un moment vous souhaitez ne plus être utilisateur·trice de Nebulae, c'est tout à fait possible (encore heureux !).

Il vous suffit de prévenir par email (contact@nebulae.co), en précisant la date à laquelle vous souhaitez arrêter. Cela nous permet de tenir proprement la comptabilité ainsi que de supprimer vos données personnelles une fois que vous n'êtes plus utilisateur·trice des services.

Revision #4

Created 1 October 2021 07:33:58 by Antoine Vadot

Updated 1 October 2021 08:30:30 by Antoine Vadot